



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION PORTANT SUR
LA CONTRIBUTION AU FONDS D'URGENCE DÉPARTEMENTAL COVID-19

Assemblée Générale CCI Nice cote d'azur – Consultation électronique
du 18 au 20 mai 2020

Consultation électronique de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Cote d'Azur, telle que prévue aux articles D711-71-1 du Code de Commerce, et 40 du Règlement Intérieur de la CCINCA, débutée le lundi 18 mai à 12h44 et clôturée le mercredi 20 mai à 19h00.

VOTANTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, Michel CHEVILLON – Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, PAUL Fabien - Secrétaire, **Membres du Bureau** –

Mesdames et Messieurs BATEL Claude, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DESJARDINS Philippe, FOURQUIN Frédéric, GABAS Valérie, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, , MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICHARD MAUREL Corinne, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Elus**.

soit un total de 43 membres titulaires votants sur 57

NON VOTANTS

Monsieur SFECCI Daniel - Vice-Président, **Membre du Bureau**.

Mesdames et Messieurs, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DI NATALE Paul-Marie, ESTIN Max, GINO Bertrand, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, TEBOUL Thierry, **Membres Elus**.

soit un total de 14 membres titulaires votants sur 57



EXPOSÉ :

Dans la crise sanitaire, mais aussi économique, grave et inédite que nous traversons, la CCI Nice Côte d'Azur a lancé, afin de soutenir l'économie locale, la création d'un fonds de soutien dédié aux entreprises impactées par les conséquences de la crise du coronavirus covid-19.

Des collectivités locales ont d'ores et déjà manifesté leur intention de contribuer à ce fonds qui sera géré par la CCI Nice Côte d'Azur et dont les critères d'attribution seront à définir par les contributeurs.

L'aide aux entreprises les plus fragiles et/ou les plus impactées est de notre responsabilité collective

Aussi,

CONSIDERANT

- La situation sans précédent que nous traversons
- La participation de plusieurs collectivités locales au fonds de soutien aux entreprises
- La volonté de la CCI Nice Côte d'Azur d'être au plus près des entreprises dans les difficultés qu'elles rencontrent

L'Assemblée Générale après avoir consulté les éléments transmis par courriel lors de la consultation électronique,

DECIDE

- Une contribution à hauteur de 500 K€ au fonds de soutien dédié aux entreprises impactées par les conséquences de la crise du coronavirus Covid-19.

Le Bureau de la CCINCA, en sa qualité d'Autorité délibérante déléguée sur le fondement de l'article 56 dernier alinéa ; article 32 - 5ème alinéa et annexe 6 du Règlement Intérieur a approuvé à l'unanimité cette proposition par consultation électronique du 16 mars 2020

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57

Votants : 43 (quorum : 29, atteint),

Abstention : 0 Contre : 0

Pour : 43

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 20 mai 2020

Le Président,
Jean-Pierre SAVARINO